

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cayenne, le 30/11/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE LA GUYANE**

7, rue Schoelcher  
B.P. 5030  
97305 Cayenne Cedex  
Téléphone : 05.94.25.49.70  
Télécopie : 05.94.25.49.71

Greffe ouvert :  
lundi-mardi-jeudi 8-12 h et 14-16 h  
mercredi et vendredi 8-12 h

E23000010 / 97

Monsieur le maire  
COMMUNE DE MATOURY  
Hôtel de ville  
1, rue Victor Ceïde  
BP59  
97351 MATOURY

Dossier n° : E23000010 / 97  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet :** Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan Local d'Urbanisme, visant à l'ouverture d'une zone en vue de créer une zone d'activité économique

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Meryll MARTIN, demeurant PK 2,5 Route de Montabo BP 10201 CAYENNE, (97300) CEDEX en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La greffière en chef  
du Tribunal administratif de la Guyane  
  
Marie-Yvaine TELLEUS